



***Berlin, 23 – 24 Mai 2013***

***Employer's workshop***

***APCMA – Philippe GUEUCIER***

## Sommaire de la présentation

- **1ère Partie** Présentation du dispositif de l'enseignement français,
- **2ème Partie** Présentation du dispositif d'apprentissage,
- **3ème Partie** Dispositif de promotion de l'apprentissage :
  - Auprès des entreprises,
  - Auprès des jeunes.

## Dispositif d'enseignement français

- 12 années d'études pour accéder au baccalauréat (du cours préparatoire (1) à la terminale (12)),
- Ecole primaire, Collège unique, Lycées,
- Au lycée trois filières d'enseignement :
  - Enseignement professionnel, (au sortir du collège unique 9ème),
  - Enseignement général, enseignement technologique, (au sortir de la classe de 2nde de lycée (10ème)),

Les choix d'orientation sont formulés en classe de 9ème, 10ème et 12ème.

## L'enseignement professionnel est dispensé :

- Dans les lycées professionnels sous statut scolaire, établissements publics relevant de l'éducation nationale,
- Dans des centres de formation d'apprentis, (CFA) sous statut salarié, établissements privés gérés par un organisme gestionnaire (exemple réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat)

NB : Tout comme l'enseignement général et technologique l'enseignement professionnel dispensé dans les lycées professionnels délivre des diplômes d'état.

Les CFA proposent en plus des diplômes d'état des certifications professionnelles

## PRESENTATION DU DISPOSITIF DE L'APPRENTISSAGE

- L'apprentissage relève de la compétence des régions (Conseil Régional),
- L'apprentissage est financé par les conseils régionaux, les branches professionnelles, les organismes gestionnaires, la taxe d'apprentissage, les fonds européens.

- L'apprenti a le statut de salarié il est lié par un contrat de travail à durée déterminée (contrat d'apprentissage),
- Le contrat est signé entre l'apprenti et son employeur et est visé par le CFA,
- L'apprenti est rémunéré (% du salaire minimum conventionnel – fonction de l'âge et de l'année de formation),
- La formation est totalement gratuite pour l'apprenti.

## DISPOSITIF DE PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE

- **Axes de travail développés au plan national :**
  - Développer l'apprentissage dans la fonction publique territoriale,
    - Développer l'apprentissage au sein des lycées professionnels,
    - Responsabiliser les CFA sur la recherche des contrats, sur la qualité du processus d'alternance et sur la prévention des ruptures de contrat,
    - Réformer la collecte et la répartition de la taxe d'apprentissage,
    - Evaluer l'efficacité des différentes aides apportées aux contrats en alternance,
    - Améliorer les conditions de vie des apprentis.

- **Auprès des entreprises (au niveau national) :**

- Incitations financières (exonération de charges, aides financières),
- Pénalités : surtaxe bonus malus,
- Valorisation du rôle des tuteurs après trois ans d'expérience,
- Ouverture des contrats en alternance aux activités saisonnières (deux employeurs pour un même apprenti),



- **Auprès des entreprises (au niveau national) :**

- Mise en place des conventions de développeur de l'apprentissage,
- Simplification des démarches administratives des contrats d'apprentissage,
- Campagne d'information et de promotion de l'apprentissage,

- **Auprès des entreprises (au niveau régional) :**
  - Mise en place de bourses d'apprentissage,
  - Incitations spécifiques auprès de publics ciblés et actions prioritaires
- **Auprès des jeunes :**
  - Revalorisation du statut de l'apprenti,
  - Individualisation du parcours de formation,
  - Stage de pré-apprentissage,
  - Dispositif d'initiation aux métiers de l'alternance,

- Organisation de portes ouvertes,
- Organisation d'évènements de compétition (exemple MAF, Olympiade des métiers),
- Développement de l'offre de formation (du niveau V au diplôme d'ingénieur),
- Amélioration du cadre de vie (programme de rénovation des CFA),
- Mise en place de la carte d'étudiant des métiers,
- Prise en charge des frais d'hébergement-restauration,
- Mise en place d'un dispositif d'aides sociales...



**Mesdames, Messieurs, merci de votre attention**